

l'édito



Venir à la rencontre de Force Femmes avec le Président de la République le 8 mars dernier relevait de l'évidence, tant le combat mené par l'association s'est imposé comme essentiel dans la société française. L'audace, l'esprit d'innovation et les valeurs de solidarité qui animent Force Femmes depuis sa création en 2005 ont en effet permis à des milliers de femmes de plus de 45 ans d'accéder à nouveau au marché du travail : quel défi, et quelle réussite ! Emploi, lien entre les générations, rôle du monde associatif, égalité entre les femmes et les hommes : autant de priorités que nous partageons et que le Gouvernement a hissées au plus haut rang de ses priorités.

Nous nous devons de témoigner du soutien et de la reconnaissance de l'Etat, et encourager tous les cadres et bénévoles de l'association à poursuivre leur engagement. Il ne faut jamais cesser de rappeler, en effet, que les femmes de plus de 45 ans sont trop nombreuses, dans notre pays, à connaître l'exclusion du marché du travail en raison d'épreuves personnelles : un licenciement, un divorce, ou un temps d'arrêt prolongé pour élever leurs enfants. L'action spécifique en direction des femmes est ici nécessaire pour répondre à la double discrimination qu'elles subissent, et dont les conséquences sont très lourdes en termes d'inégalité salariales, de juste participation à la vie économique et sociale, mais aussi de retraite.

Force Femmes a parfaitement compris que l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les âges de la vie ne s'opposait pas à la performance économique de nos entreprises, tout au contraire, et que le secteur associatif avait tout son rôle à jouer, notamment pour faire évoluer les mentalités, lutter contre les idées reçues. L'égalité professionnelle ne se construit pas uniquement par les textes de loi. L'action de Force Femmes en est un exemple, tout comme l'implication quotidienne des femmes et des hommes salarié-e-s qui s'engagent, partout sur notre territoire, pour faire progresser l'égalité. Les réseaux de femmes jouent à cet égard un rôle précieux pour promouvoir des solutions d'accompagnement innovantes, permettre un échange de bonnes pratiques et mobiliser les entreprises sur le terrain de la parité.

L'Etat doit néanmoins jouer tout son rôle, après de trop longues années d'absence d'un Ministère des droits des femmes : favoriser l'emploi des femmes, et garantir l'égalité professionnelle exigent des politiques publiques ambitieuses et volontaristes. Le projet de loi-cadre sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui sera débattu à la rentrée au Parlement, répond à cette exigence nouvelle en suivant trois principes : effectivité, innovation et expérimentation. Soutien à l'égalité salariale, commande publique conditionnée au respect de l'égalité professionnelle, partage des responsabilités parentales, lutte contre l'éloignement des femmes du marché du travail, protection des femmes et des hommes en contrat de collaboration libérale pour l'accès aux congés de maternité et de paternité, sont autant d'objectifs qui feront l'objet de mesures concrètes pour faire de l'égalité une réalité au cœur des entreprises de notre pays.

A la demande du Président de la République j'ai également préparé un plan de développement de l'entrepreneuriat féminin, complet et pragmatique, car je suis convaincue qu'il faut agir partout, et mobiliser tous les leviers en même temps. Un des objectifs majeurs est de faire progresser de 10% le taux de femmes entrepreneures en France d'ici 2017. La sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin dans le cadre du parcours d'orientation des jeunes, l'accompagnement que nous pouvons apporter aux femmes qui veulent créer ou reprendre une entreprise – en simplifiant le parcours de la création par l'implication de l'ensemble des acteurs régionaux, en développant le mentorat et en promouvant l'action des réseaux de femmes, et enfin un meilleur accès au financement seront au cœur de notre ambition.

Pour la réussite de toutes ces actions, et la conquête d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes de notre pays à tous les âges de la vie, je sais pouvoir compter sur vous.

Najat VALLAUD-BELKACEM – Ministre des Droits des Femmes

l'interview



Professeur à Paris I – Panthéon Sorbonne, Jean-François Amadiou est Directeur de l'Observatoire des Discriminations. Ses recherches portent sur les discriminations de toute sorte, notamment dans le domaine de l'emploi.

Quelles évolutions avez-vous constaté en matière de discriminations à l'embauche ces dernières années?

En 2005, la création de la HALDE (remplacé aujourd'hui par le Défenseur des Droits) et la loi sur le handicap ont permis de nettes améliorations de la part des entreprises.

Les recruteurs ont été davantage sensibilisés et formés sur ce qui est permis ou non en entretien. Les questionnaires de recrutement ont été modifiés, avec la suppression de questions illégales. Les annonces discriminantes sont apparues moins nombreuses. On a ainsi noté des progrès concernant les discriminations sur l'origine nationale, sur le handicap.

Cependant, peu d'avancées ont été constatées dans les discriminations liées à l'âge ou à l'apparence physique. Ce dernier sujet est complètement délaissé, la situation est préoccupante. L'obésité chez les femmes est, par exemple, extrêmement discriminante.

De nouvelles méthodes de recrutement ont aussi été mises en place. On peut citer notamment la mise en

situation professionnelle développée par Pôle Emploi, qui permet d'évaluer un candidat en lui proposant une simulation de situation professionnelle. C'est une très bonne méthode qui limite les discriminations. La pratique des entretiens reste en effet très discriminante.

Il est plus difficile d'évaluer les améliorations des PME qui possèdent rarement un service Ressources Humaines. Toutefois, il n'y a pas toujours plus de discriminations dans les petites entreprises que dans les grandes : la concurrence est plus faible car on trouve moins de candidats pour un même poste.

Le risque d'utiliser des critères discriminants est donc plus faible. Mais beaucoup d'offres ne sont pas publiées, les recrutements se font par réseau. Le problème est alors qu'une personne avec un réseau a beaucoup plus de chances de trouver un emploi.

Quels conseils donneriez-vous à une femme de plus de 45 ans en recherche d'emploi ?

Pour l'avoir testé lors d'une étude avec mon équipe, une des préconisations est d'envoyer une photo très professionnelle. Les recruteurs travaillent encore avec des CV avec photo, il faut donc utiliser cette faille et envoyer une photo qui dégage une image très positive.

On sous-estime souvent l'impact de l'apparence physique, mais toutes les études prouvent son influence sur le choix du recruteur. Il faut donc être très vigilant sur son aspect, autant sur la photo de son CV que pendant l'entretien. Le choix des vêtements, le maquillage etc. ne sont pas à négliger.

focus >> Journal d'une quadra DRH au chômage, de Soisic Navalo

Le Journal d'une quadra DRH au chômage de Soisic Navalo permet de prendre du recul sur cette période difficile qu'est le chômage. Après avoir occupé des postes de direction dans les ressources humaines pendant de nombreuses années, l'auteure doit s'autolicensing suite à d'importantes restructurations dans son entreprise. Dans ce journal, Soisic Navalo raconte de façon optimiste son expérience du chômage à travers de courtes chroniques. "On ne dit pas chômage, ça fait moche et inactif, on dit transition professionnelle, ça fait chic et dynamique" explique-t-elle.

Cette DRH, qui à la quarantaine se retrouve de l'autre côté de la barrière, décrit avec humour toutes les phases de la recherche d'emploi : travailler son CV, activer son réseau, les entretiens d'embauches, ceux qui se déroulent mal et ceux qu'on croit réussir mais qui nous ramènent à la case départ, le regard des amis et des ex-collègues. Elle partage non seulement ses craintes et ses doutes mais aussi le plaisir de retrouver du temps pour soi-même.

L'auteure donne ainsi quelques astuces aux demandeurs d'emploi pour qu'ils puissent vivre leur recherche positivement. Selon Soisic Navalo, on « ressort grandi » de cette expérience car « quand on a été chômeur "on a une sorte de conscience nouvelle qui vous fait classer dans un ordre différent ce qui est important et ce qui l'est moins ».

Une note d'optimisme pour la rentrée.

les conseils du pro



Les relations avec un cabinet de recrutement
par Inès de Beistegui, Associée
au cabinet MVM

Comprendre le fonctionnement

Le cabinet de recrutement, classique ou par approche directe, sert d'intermédiaire entre son client (le plus souvent représenté par un DRH), et les candidats. Après avoir analysé le besoin, le recruteur identifie les profils intéressants dans les sociétés « cibles » concurrentes. Il contacte ces personnes et peut également déposer une annonce pour toucher les personnes en recherche d'emploi. La troisième étape consiste à sélectionner les candidats potentiels pour les présenter à l'entreprise qui recrute. Cela se fait au cours d'un entretien informel, qui dure environ 1h et se déroule en

deux temps : présentation de la société et du poste à pourvoir, et analyse du parcours professionnel du candidat. Cela permet au recruteur d'évaluer le potentiel d'évolution du candidat et au candidat d'apprécier s'il peut adhérer à la culture de l'entreprise, si le poste lui convient, etc. Une short list est présentée au client avec généralement 3 à 5 noms.

Préparer son entretien

Le recruteur n'est pas là pour vous piéger, ni pour vous faire passer des tests - éventuellement si vous êtes sélectionnée. Soyez vous-même, simplement. Même s'il essaye d'avoir le regard le plus objectif possible, le recruteur ne pourra pas s'empêcher de prendre en compte votre présentation : les personnes négligées ou trop apprêtées provoquent de la méfiance.

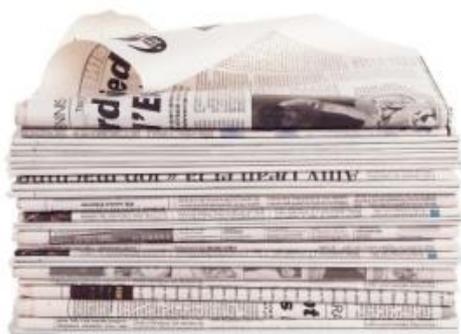
La cigarette est aujourd'hui stigmatisée, évitez de fumer juste avant l'entretien ! Vous allez avoir peu d'informations sur le client ; posez toutes les questions souhaitées. Le recruteur risquerait d'être surpris si vous ne le faisiez pas.

Rencontrer le client

Il est impératif de connaître l'entreprise. Si vos questions sont les bienvenues auprès du cabinet, vous devez avec le client montrer que vous vous êtes renseignée. Retenue, s'ouvre la dernière étape de négociation et de signature du contrat. Le cabinet joue un rôle de conseil et d'interface entre le client et vous.

Garder contact

Embauchée ou non, gardez contact avec le cabinet. Vous pouvez, par exemple, envoyer de vos nouvelles lors de vœux de fin d'année.



la revue de presse

Le gouvernement invoque les saintes patronnes de l'entreprise

Le gouvernement lance un plan pour l'entrepreneuriat féminin dont l'ambition est de faire progresser de 10 points le taux de femmes créatrices d'entreprises d'ici à 2017.

Ce plan se décline sur trois axes majeurs : sensibiliser les femmes, renforcer l'accompagnement des créatrices et leur faciliter l'accès au financement.

http://www.liberation.fr/economie/2013/08/27/le-gouvernement-invoque-les-saintes-patronnes-de-l-entreprise_927562

Les embauches ont augmenté en juillet

Après avoir baissé en juin, les déclarations d'embauche en CDI ou CDD de plus d'un mois ont rebondi de 3,6 % en juillet. Dans l'intérim, l'augmentation est encore plus nette avec une hausse de plus de 8 % au mois de juillet.

http://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/08/29/les-embauches-ont-augmente-en-juillet_3467860_1698637.html

le réseau

Vite CV

Vite CV est un réseau social et d'entraide à la recherche d'emploi qui vous propose de développer votre « personal branding », c'est-à-dire de propulser votre nom, votre expérience et vos compétences professionnelles au début des requêtes sur les moteurs de recherche.

Vite CV vous permet aussi d'échanger vos expériences et des informations sur différents sujets liés à l'emploi (les derniers trucs du recrutement, techniques de recherche d'emploi, les formalités chez Pôle Emploi etc.). Une recherche par mots-clés vous permet d'accéder directement aux articles les plus pertinents.

Ce réseau est ouvert à tous et vous pouvez vous créer un compte gratuitement.

www.vitecv.com

le site

Net-entreprise

Site de télédéclaration en ligne, net-entreprise offre aux auto-entrepreneurs, aux travailleurs indépendants ou à toute personne chargée des déclarations sociales au sein d'une entreprise de les régler directement sur internet.

Les entreprises relevant du régime général peuvent régler déclaration unifiée de cotisations sociales, déclaration automatisée des données sociales unifiée, déclaration préalable à l'embauche...

Il s'agit d'un service entièrement gratuit financé par les organismes de protection sociale des principaux régimes, ainsi que différents représentants de la prévoyance collective et les partenaires sociaux.

<http://www.net-entreprises.fr/>

la femme du mois



Michèle Mazé, Coach en développement des ressources humaines et bénévole à Avignon

De par mon éducation, j'ai acquis très tôt des valeurs sociales fortes qui ont teinté je pense, pour longtemps mon parcours.

Je me caractérise par un double profil et une double culture de l'entreprise. Diplômée en Sciences Humaines et d'une Ecole de Commerce, ma richesse s'est alors construite autour d'une double expérience que je n'ai cessé de continuer à enrichir par des approches qui viennent nourrir ma sensibilité personnelle.

Riche de ma trajectoire, jalonnée par les multiples changements, frustrations, renoncements liés à la mobilité professionnelle du mari, passionnée par un métier qui se révélait de jour en jour à moi, à la fois investigatrice et créative, mon goût du partage et de

la transmission m'a naturellement portée vers la création de mon activité tant le besoin de se réaliser était là...

J'ai donc créé avec courage et détermination, mon cabinet - Actedia - en « Développement des Ressources Humaines » sur Avignon puisque nous avons posé nos valises en Provence...

Accompagner est mon quotidien. Jeunes et adultes.

Quand j'ai *rencontré* Force Femmes en 2008, j'étais « prête ». Et volontaire de surcroît pour accompagner d'autres femmes dans leur évolution, tant je me sentais « légitimement concernée » de parler avec elles de leurs problématiques professionnelles ! Pensez donc !...

Nous fûmes 2 puis 3 au début, dans cette même envie...

D'aider, de soutenir, d'orienter, de guider ces femmes qui nous rendent au centuple ce que nous leur apportons ... humblement.

Force Femmes est pour moi une double richesse : celle des candidates que nous recevons au cours de l'année, mais aussi celle de mes « collègues » également bénévoles.

J'y trouve la solidarité et le soutien, la simplicité, l'enthousiasme collectif, la joie des défis relevés, dans un rapport gagnant-gagnant authentique et décomplexé.

Nous ne pouvons convaincre que si seulement nous sommes nous-mêmes convaincues de ce que nous sommes et de ce que nous avons à proposer.

Là est la force de ...Force Femmes.

le dossier

le crowdfunding

Le crowdfunding, de « foule » et « financement » en anglais, aussi communément appelé « financement participatif » en français, suscite depuis quelques années l'engouement des entrepreneurs comme du grand public. Cette mise en relation quasi-directe entre porteur de projet et financeur lambda via internet permet de mener à bien des projets de création artistiques ou entrepreneuriaux sans avoir à passer par les modes de financement traditionnels, plus exigeants en termes d'apports ou de garanties.

Soutenir des projets proches de chez soi, ou porteurs de valeurs que l'on partage, aider un artiste en devenir, contribuer à hauteur de ses moyens sont autant de raisons qui poussent les uns à solliciter les contributions et les autres à investir. A prime abord, le processus semble en effet des plus simples. Pour autant, que l'on soit entrepreneur ou investisseur, il convient d'en connaître au mieux les rouages afin de se lancer dans les meilleures conditions.

Kisskissbankbank, MyMajorcompany, mais aussi Particeep, Wiseed ou Resoir Fund - plus spécifiquement axés sur le financement de PME et de start-up - sont autant de sites grâce auxquels un porteur de projet peut se faire connaître et solliciter de potentiels financeurs. Chaque plateforme ayant son fonctionnement propre, il apparaît nécessaire de bien se renseigner en amont afin d'éviter les mauvaises surprises.

On peut distinguer trois types de modes de financement : le don, le prêt sans intérêts et la participation au capital. La plateforme qui met en relation investisseurs et entrepreneurs touche un pourcentage s'élevant à 5 à 12% des fonds récoltés et restitue la somme investie en cas d'échec du projet.

Pour certains, le financement participatif n'est qu'une étape, un moyen d'augmenter son capital pour ensuite solliciter une aide auprès d'une banque. Il convient de se mobiliser pour assurer la visibilité de son projet, sans trop en dévoiler à la concurrence non plus.

En sollicitant ses proches, en relayant l'information sur les réseaux sociaux, et en interagissant avec les financeurs potentiels, nombreux sont ceux qui sont parvenus à mener à bien leur projet. En France en 2012, pas moins de 60 000 projets ont pu ainsi voir le jour, à hauteur de 40 millions d'euros investis.

Si ces chiffres sont encore loin de ce que représente le crowdfunding à l'échelle mondiale, il n'en demeure pas moins que le potentiel de ce mode de financement n'est passé inaperçu. Soumis à une législation jugée obsolète et contraignante car non-adaptée à ces nouveaux types de financement, les acteurs du crowdfunding en France se mobilisent. En cause, le monopole des banques sur les prêts à intérêts, et le plafonnement des investisseurs autorisés (149 jusqu'alors).

Face à de telles possibilités de développement, le Ministre de l'Economie et des Finances envisage de créer une exception au monopole bancaire spécifiquement pour le crowdfunding en autorisant les crédits par les personnes physiques - plafond qui reste à définir. Une première étape vers une harmonisation souhaitée à l'échelle européenne. Sûr que les Assises de la finance participative à venir le 30 septembre sauront relayer ces revendications et contribuer au développement du « financement par la foule ».

Sources :

<http://www.lesechos.fr/patrimoine/famille/dossier/crowdfunding-internet-succes/index.php>

<http://www.economie.gouv.fr/mise-en-ligne-dun-guide-financement-participatif-crowdfunding>

l'agenda

le retour à l'emploi

Du 17 au 24 septembre – France entière **Monster eDays**

Contenu Possibilité de postuler en ligne et d'interagir directement avec des recruteurs partout en France. Les 13 entreprises inscrites proposeront de nombreux postes dans tous les secteurs d'activité.

Infos sur <http://www.monster-edays.fr/sales/home.html>

3 octobre – Lyon (69) **Jobs Rencontres**

Contenu Job Rencontres propose des postes dans les fonctions commerciales et les métiers de la distribution.

Infos sur www.jobrencontres.fr/salon-recrutement-forum-emploi/job-rencontres-en-region

3&4 octobre – Paris (75) **Paris pour l'Emploi**

Contenu 15.000 offres à pourvoir, issues de 500 entreprises et collectivités.

Infos sur <http://www.carrefoursemploi.org/minisites4/paris2013/>

la création d'entreprise

16 au 18 septembre – Lille **Salon Créer Innover Développer**
Lieu Grand Palais

Contenu Ateliers, conférences, rencontres autour de la création. Inscription gratuite sur : www.reseau-shopinnovation.fr

1er au 3 octobre - Paris **Salon des micro-entreprises**

Lieu Palais des Congrès
Contenu Informations, conférences par des autoentrepreneurs et des créateurs de PME
<http://www.salonmicroentreprises.com/>

Concours Créatrices d'avenir

Critères Femme ayant créé/repris depuis 2010 et pouvant présenter un bilan comptable au 30/09/13.

Contenu 24 000€ à partager entre 6 lauréates : innovation, exportation, TPE, développement durable, métiers non traditionnellement féminins...]

Infos sur <http://creatricesdavenir-idf.franceactive.org/>

verbatim

«Force Femmes est une structure permettant aux femmes de donner un second souffle à leur vie professionnelle tout en leur apportant conseil et écoute et en mettant à disposition des outils pour mener à bien leur projet professionnel.» Erika, bénévole à Nancy

Force Femmes dans la presse

l'actu des créatrices



Presse

Muriel Gerlach, fondatrice de BIO crEATive, et lauréate du 3ème Prix de la Créatrice Force Femmes 2012, a élaboré trois recettes qui paraîtront dans le bi-mestriel Femme Majuscule de septembre. A lire dans l'article « Cancer, que manger pour se protéger » et à concocter !

Ouverture

Après avoir travaillé vingt ans dans une grande maison, Corinne Hellec a ouvert cet été son salon de beauté exclusivement féminin Angellissima qui propose soins du visage et du corps, massages, esthétique...

38 bd de la République
Boulogne-Billancourt
<http://www.angellissimabeaute.com/>

Exposition

Rina Zavagli-Mattoti expose Anke Feuchtenberger auteur allemande de BD jusqu'au 28 septembre. La galerie Martel qu'elle a créée a pour vocation de mettre en lumière des artistes de disciplines et d'univers très variés. A venir à partir du 3 octobre : Ludovic Debeurme pour la sortie de sa nouvelle BD Trois Fils. 10 rue Martel, Paris 10e www.galeriemartel.com



l'actu du réseau

Evènement

Force Femmes lance le débat en organisant les 1^{ères} Rencontres de Force Femmes qui se tiendront le 1^{er} octobre à la Maison de la Chimie, Paris VII.

« Les Rencontres de Force Femmes sont un rendez-vous exceptionnel : par la qualité des intervenants, la diversité des thématiques abordées et la possibilité d'être conseillée, cet évènement est un véritable lieu d'échanges et de dynamique positive », Françoise Holder, Présidente de Force Femmes.

les
Rencontres
de **FORCE**
FEMMES

Programme

10h-10h30 > Discours d'ouverture

Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes
Françoise Holder, Présidente de Force Femmes

10h30-12h30 > Grand Débat

Animé par Ruth Elkrief (BFM TV)

Jean-François Amadiou - Professeur à Paris I – Panthéon Sorbonne et Directeur du Centre de Recherche sur les Organisations et les Relations Sociales.

Sébastien Bompard - Directeur associé de Taste, cabinet de recrutement et Président d'A Compétence Egale

Alix de Poix - co-fondatrice du Women's Forum et créatrice d'une société de conseils Apexes

Alain Minc - Essayiste, économiste, Président d'AM Conseil

Véronique Morali - Présidente de Fimalac Développement et vice-chairman de Fitch group. Fondatrice de terrafemina.com et de TFCo, Présidente du Women's Forum et fondatrice de Force Femmes.

Christian Sautter - Président de France Active et adjoint au maire de Paris en charge de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale.

12h30 > Discours de clôture

Jean-Pierre Jouyet, Directeur Général de la Caisse des Dépôts

14h-18h > Ateliers

Ateliers Création d'entreprise

14h > Communiquer pour vendre son projet

15h > Etre à l'aise avec l'argent dans ses relations commerciales

16h > Optimiser sa prospection et son développement commercial

17h > Développer son activité grâce au web

Ateliers Recherche d'Emploi

14h > Organiser sa recherche d'emploi

15h > Se préparer à l'entretien de recrutement

16h > Optimiser sa recherche grâce aux réseaux sociaux

17h > Réussir son intégration dans un nouveau poste

Ateliers Conseils

14h > Identifier et valoriser ses atouts

15h > Activer et développer son réseau

16h > Oser une seconde carrière

17h > Gérer son temps : pratiques d'organisation

14h-18h > Forum

Quarante acteurs de l'emploi et de la création d'entreprise seront présents pour vous informer et vous conseiller.

N'oubliez pas de venir avec CV et cartes de visites !

Inscription gratuite et obligatoire sur www.forcefemmes.com

Pas d'inscription spécifique pour les ateliers.

Étude

Dans le cadre des Rencontres, Force Femmes lance une enquête nationale sur l'emploi

Vous êtes une femme de plus de 45 ans, en recherche d'emploi ou en création d'activité ? Participez à cette enquête et donnez-nous votre opinion sur l'emploi. Prenez quelques instants pour y répondre !

Témoignages de participantes au Forum Force Femmes en 2010

Je me suis sentie fière d'appartenir à ce groupe de femmes fortes [...] le combat n'est pas terminé mais je tenais à vous témoigner ma gratitude ainsi qu'aux bénévoles de me donner le soutien nécessaire. *Muriel L.*
Je suis bluffée de tant d'énergie, de la pertinence des conseils : exactement ce dont j'ai besoin, ce dont nous avons toutes besoin j'en suis sûre. Bravo ! *M.T.*

l'association

missions

Force Femmes est une association reconnue d'intérêt général qui a pour objectif d'accompagner et de soutenir gratuitement les femmes de plus de 45 ans sans emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi et de création d'entreprise.

Force Femmes propose un accompagnement individualisé et personnalisé aux femmes qui ont besoin d'un accompagnement spécifique : travail sur le projet professionnel, aide personnalisée, orientation ou réorientation vers des formations, resocialisation, remise en confiance, etc.

L'association propose un accompagnement unique destiné aux femmes de plus de 45 ans sans emploi : un accompagnement professionnel individuel et un collectif par le biais d'ateliers formateurs et de mise en pratique.

Modalités & Processus

- > Inscription sur le site internet via le formulaire en ligne (Critères : être une femme de plus de 45 ans et inscrite depuis moins de 2 ans à Pôle Emploi)
- > Prise de contact par l'antenne de l'association référente
- > Proposition de rendez-vous ou de réunion d'information
- > Accompagnement individuel et collectif

Inscriptions exclusivement sur le site internet de Force Femmes.

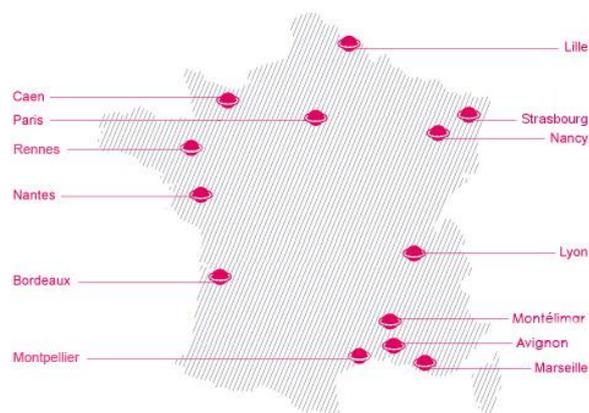
Pour tout autre renseignement veuillez utiliser le formulaire de contact sur le site internet.

En chiffres

- 15.000 femmes accompagnées
- 11 antennes
- 400 bénévoles
- 11 salariés

ouvertures d'antennes régionales

Force Femmes souhaite en 2013 pouvoir développer son maillage territorial en ouvrant deux nouvelles antennes en régions permettant de répondre à une demande de plus en plus importante : Rennes et Montpellier.



Afin de pouvoir ouvrir ces antennes de l'association dans les meilleurs délais et les meilleures conditions, nous recherchons des bénévoles (voir sur le site de Force Femmes les profils recherchés), des entreprises prêtes à devenir partenaires, des locaux mis à notre disposition, des associations pouvant être partenaires, etc.

N'hésitez pas à nous contacter

> www.forcefemmes.com - rubrique contact

prix de la créatrice 2013

Pour la troisième année, Force Femmes a lancé en mai son Prix de la Créatrice. 40 créatrices d'entreprises accompagnées par Force Femmes dans toute la France ont ainsi postulé avant l'été.

Le Prix de la Créatrice force Femme a pour objectif de mettre en lumière des femmes accompagnées par l'association, de les soutenir et de pérenniser leurs activités. C'est un coup de pouce destiné à encourager des entrepreneuses qui ont réussi grâce à leur savoir-faire, leur énergie et leur ténacité à créer leur propre entreprise.

Les membres du Jury éliront cet automne trois lauréates parmi les 10 finalistes selon les critères suivants :

Viabilité de l'activité > étude de marché, plan de financement, outils de communication

Personnalité de la candidate > motivation, approche structurée, compétences...

Perspectives > axes de développement

Rendez-vous en novembre pour l'annonce des finalistes !

contacts

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Elise Moison

RÉDACTION Claire Lacour, Elise Moison, Delphine Crayssac, Mélodie Pinault & Agathe Savioz

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO Corinne Maes & Carole Le Melledo.

CRÉDITS PHOTOS Force Femmes

Force Femmes - 14-16 Boulevard de Douaumont - 75017 Paris
communication@forcefemmes.com - www.forcefemmes.com